SAE BTP

Services aux entreprises du BTP

Nos solutions pour la gestion de vos comptes prorata et comptes interentreprises

Sylvain Maisonhaute – 07 83 56 03 26 – prorata@saebtp.fr – www.gestion-compte-prorata.fr

Les difficultés rencontrées sur les chantiers

Pas de lien juridique entre le Gestionnaire du compte prorata et les entreprises : **quelle obligation de payer si une entreprise refuse de signer la convention ?**

La difficulté est la même pour les **dépenses interentreprises**

Gérer un **compte prorata**, c'est gérer la répartition et le recouvrement de **multiples petites sommes** : les entreprises du BTP n'ont pas les outils nécessaires

L'absence de rigueur et de transparence dans la gestion est **source de conflits** et de refus de payer

Cela rejaillit sur la tenue du chantier et les délais de réalisation

En fin de chantier, les quitus ne sont pas délivrés : le paiement des DGD est retardé

Conséquences : tous les acteurs du chantier perdent du temps et de l'argent

SAE BTP

Services aux entreprises du BTP

L'approche SAEBTP auprès des entreprises gestionnaires de comptes prorata et de comptes interentreprises

Sylvain Maisonhaute – 07 83 56 03 26 – prorata@saebtp.fr – www.gestion-compte-prorata.fr

SAE BTP

Services aux entreprises du BTP

L'approche SAEBTP auprès des Gestionnaires

Fonctionnement :

SAEBTP fait signer en début de chantier une **convention de gestion du compte prorata et du compte interentreprises**

SAEBTP émet les appels de fonds dès que le solde du compte prorata devient inférieur au plancher fixé, et relance en cas de retard

SAEBTP fait valider les dépenses par le comité de contrôle et formalise les décisions de répartition

Tout au long du chantier, **SAEBTP diffuse l'état des recettes et dépenses du compte prorata**

SAEBTP répond aux questions des entreprises et gère les difficultés en cours de chantier

SAE BTP
Services aux entreprises du BTP

L'approche SAEBTP auprès des Gestionnaires

Avantages :

La convention de gestion est exécutoire dès qu'elle est signée par 50% des entreprises représentant plus de 50% des travaux : **le cadre juridique est sécurisé**

SAEBTP veille à ce que la trésorerie du compte prorata reste positive tout au long du chantier : **les paiements sont sécurisés**

La répartition des dépenses est plus juste : elle est décidée au cas par cas en fonction de la nature des dépenses

La gestion est transparente : les entreprises savent pourquoi elles payent

Le compte prorata et le compte interentreprises peuvent être clôturés rapidement en fin de chantier

Tous les acteurs du chantier gagnent du temps